

OFFICE DU THE DU BURUNDI

N.Réf.:

V. Réf. : Objet : Bujumbura, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°DNCMP/ 1/2019-2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN MONORAIL AU COMPLEXE THEICOLE DE TORA

Date de publication: 14/21./2020.

Date d'ouverture des offres: 12/02/2020.

Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un monorail au Complexe Théïcole de TORA.

Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2019-2020.

Spécification du marché

- 3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
- 4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
- 5. Le monorail est à livrer, installer et mettre en service dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires, comptés dès le lendemain de la date de la signature du contrat par toutes les parties pour les soumissionnaires qui ont exprimé leurs offres en francs burundais. Pour les soumissionnaires qui ont exprimé leurs offres en devises avec paiement par crédit documentaire, le délai est compté à partir de la notification de l'ouverture du Crédit Documentaire irrévocable et confirmé. Le lieu de livraison, d'installation et de mise en service est le Complexe Théicole de TORA. Le non respect de ce délai est cause de rejet. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Condition de participation

- 6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions juridiques, techniques nécessaires et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.
- 7. Ne peut participer à cet Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics révisé.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

- 8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU), au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) et d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- 9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél.: 22 247940, Email sdgotb@gmail.com en mentionnant la référence de publication, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Visite du site d'installation

10. Chaque soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite du site d'installation du monorail prévue le 28../.Q.1../2020 à 10h 30 min.

Présentation de l'offre

- 11. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission dont le montant est fixé à Trois Millions de Francs Burundais (3.000.000 FBU) ou Mille Cinq Cent dollars américains (1.500 USD). La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais ou en toute autre monnaie convertible en francs burundais. La validité de la garantie bancaire de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.



Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

- 15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél.: 22 247940, Email sdgotb@gmail.com, le 42.../.02./2020 à 9 h 30 min. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres. Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres, signeront dans un registre des présences qui va être annexé au procès verbal d'ouverture des offres. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être accompagné de la liste des soumissionnaires présents, dûment signée par ces derniers et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Adresse

17. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. 22 247940, Email sdgotb@gmail.com.

OFFICE DU THE DU BURUNDI

Jacques BIGIRI

6.P: 2680 Bujumbura